



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

restructuration

Question écrite n° 10571

Texte de la question

M. Vincent Peillon attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la fermeture envisagée du commissariat de police de la ville du Tréport, dans le département de la Seine-Maritime. La ville du Tréport, dans la vallée de la Bresle, est située à la limite du département de la Somme et de celui de la Seine-Maritime et plus de la moitié de ses effectifs habite dans la Somme. De nombreux habitants s'inquiètent de l'éventuelle fermeture de ce commissariat qui laisserait « les trois villes soeurs », Eu (76), Le Tréport (76) et Mers (80) sans forces de police de proximité. Les problèmes de sécurité existent aussi dans les petites villes et les habitants du Tréport, station balnéaire très fréquentée en fin de semaine, craignent légitimement « le vide » laissé par la fermeture de leur commissariat de police. Il lui demande de lui apporter toutes les informations sur l'avenir du commissariat de police du Tréport et de lui fournir l'assurance que toutes les mesures nécessaires seront prises afin de préserver la sécurité et l'ordre public dans cette zone.

Texte de la réponse

En application de l'article 8 de la loi du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité, un décret publié le 21 septembre 1996 prévoit la possibilité d'un retrait de la police d'Etat pour les communes situées sous un seuil de population de 20 000 habitants et ne connaissant pas de délinquance comparable à celles des zones urbaines. Toutefois, ce nouveau cadre législatif et réglementaire ne revêt aucun caractère systématique et aucune décision ne sera prise sans concertation. Par ailleurs, à la suite du colloque de Villepinte, M. le Premier ministre a confié à deux parlementaires, MM. Carraz et Hyst, une mission sur la répartition des moyens de la police et de la gendarmerie nationales sur territoire. Si la fermeture de cette structure n'est pas présentement envisagée, c'est au vu des conclusions de cette mission que la situation du commissariat de police du Tréport sera examinée.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Peillon](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10571

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 1998, page 989

Réponse publiée le : 13 avril 1998, page 2137